Jura

Autor(en): **Steullet, Anne-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284491

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

NEUCHÂTEL

Vivre le présent

Mis en sommeil depuis un certain temps, le Groupe des Coopératrices de La Chaux-de-Fonds a repris vie sous la baguette magique d'une animatrice entraînante et dynamique, Mme B. Kunzmann. Chaque mois, un sujet d'actualité réunit trente à quarante membres. Récemment, Mme Nadine Bésuchet, psychologue, y a traité un thème très direct : « Vivre le moment présent ». Ses conseils judicieux, tirés de son expérience professionnelle, ont été suivis d'une oreille très attentive : refouler en toutes circonstances le négatif et mettre en valeur le positif, se mettre à la place de l'autre qui se sent incompris, sonder son inconscient pour déceler les causes profondes de ses préoccupations, mais aussi, conjointement, vivre sa vie propre, personnelle et faire appel à son énergie vitale. C'est ainsi qu'on se dispose à vivre pleinement le moment présent, à le mettre en valeur.

Intelligences captives

Aux Soroptimistes du Locle, Mlle Jacqueline Baillod, pionnière du Mouvement en faveur des enfants IMC, a fait un exposé de ses expériences d'enseignante, en premier lieu dans les classes du premier degré scolaire au Locle, puis au Centre spécialisé des IMC, à La Chaux-de-Fonds. C'est d'elle qu'est partie l'initiative d'ouvrir, en 1964, le remarquable Centre des enfants infirmes moteurs cérébraux à La Chaux-de-Fonds.

Préoccupée par plusieurs cas d'enfants débiles, tout d'abord dans sa classe, puis confiés à elle par des parents informés de l'attention très particulière qu'elle leur portait, Mlle J. Baillod n'a pas tardé à constater que ces enfants n'étaient pas atteints d'une infirmité mentale puisqu'ils témoignaient, dans la plupart des cas, de facultés intellectuelles normales, sinon spéciales.

Mlle Baillod raconte ses expériences et ses relations avec orthophonistes et médecins, sous forme de récit, à lecture facile, dans son ouvrage « Intelligences captives », paru récemment. Un titre qui exprime bien la conviction de l'auteur que les enfants IMC ne sont pas des débiles mentaux, mais bien victimes de troubles moteurs ou sensoriels (par exemple de la perception ou de l'espace) qui souvent sont quasi inexplicables.

Sa conférence fut illustrée de manière impressionnante par un film d'André Paratte, tourné au Centre IMC de La Chaux-de-Fonds où le cinéaste vécut plusieurs mois avec les enfants avant de fixer sur la pellicule leurs allées et venues, leurs activités, leurs loisirs, leurs jeux. (A voir !)

Jenny Humbert-Droz

VALAIS

S. Corinna Bille par le Théâtre des Osses

Le Théâtre des Osses a voulu créer à Veyras où vécut et repose le poète, son spectacle « S. Corinna Bille ».

Grâce à l'immense confiance que leur a témoigné Chappaz, la metteur en scène Gisèle Sallin et l'actrice Véronique Mermoud ont pu choisir à leur gré dans l'œuvre de l'écrivain, récits et nouvelles, contes et poèmes.

Une vingtaine de textes esquissent des portraits de femmes, une image de l'amour, au travers desquels transparaît, de chair et d'imaginaire, de violence et de tendresse, La Demoiselle sauvage.

Sur les tréteaux de bois que délimite une claire-voie qui filtre la lumière comme les fûts d'une forêt, une toile translucide et mouvante qui reflète l'air du temps, revit par le pouvoir de son verbe et la magie du théâtre, Juliette Eternelle.

Durant toute la belle saison, en plein air si le ciel le permet, le spectacle sera donné à Saignelégier, Zurich, Lausanne dans le cadre du festival d'été et Genève dans la cour du Collège Calvin.

L'Etat du Valais accorde un subside aux communes du canton qui recevront le Théâtre des Osses. Il sera à Herémence le 18 juillet et le 30 à la Fondation Gianadda de Martigny, d'où la télévision le retransmettra en direct. **(fb)**

BERNE FRANCOPHONE

Avant le 14 juin...

De nombreux groupements, des associations et des partis politiques ont pris position en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Le GFFD (Groupement féminin de force démocratique) a publié une brochure illustrée qui relate les péripéties de l'octroi du droit de vote aux femmes ; dans sa deuxième partie, la brochure développe des arguments favorables à l'égalité. **(ams)**

Ouverture d'une crèche

Longue histoire que cette ouverture de crèche à Moutier. L'idée avait été émise, pesée, soupesée au sein d'un groupe de femmes, *La table ronde*. Puis, une motion déposée par une femme au législatif. La Commune l'examina et décida de mettre le besoin de la crèche à l'enquête. Voyez comment sont les gens ! Une foule de réponses positives arrivèrent sur le bureau des autorités. Le principe fut donc adopté. Une deuxième enquête confirmait la première puis, au moment de recueillir les inscriptions définitives — car on ne voulait rien aménager sans être sûr — une poignée d'intéressés se manifesta. Fallait-il vraiment ouvrir la crèche ? L'installer, chercher du personnel qualifié ? Un ultime sondage permit d'être optimiste. On ouvrira la crèche mais pas en août, comme prévu initialement, le 15 octobre seulement.

Trois emplois seront créés. Dix enfants sont définitivement inscrits à journée pleine ; d'autres viendront à la demi-journée. **(ams)**

Une bourse à Lucienne Lanaz

Lucienne Lanaz, cinéaste habitant Grandval, a obtenu une bourse du Service d'échanges des académiciens allemands. Elle partira vivre six mois à Berlin, de juillet à décembre, où elle travaillera à réaliser un film dont le sujet est imposé : « Portrait de femmes ». **(ams)**

GENÈVE

Enquête sur le travail à temps partiel : volontaires, s.v.p.

L'Association genevoise des femmes universitaires (AGFU) prépare actuellement une étude du problème du travail à temps partiel (TTP) pour les employeurs. Elle a l'intention de solliciter des entrevues auprès de 150 entreprises genevoises, lui permettant ainsi de remplir des questionnaires établis au préalable.

Dans ce but, l'AGFU aurait besoin de l'aide de quelques personnes disposées à la seconder (dix questionnaires environ par personne, aux mois de septembre et octobre prochains). Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Brigitte Dommen, 100, chemin des Mollies, 1293 Bellevue, tél. (022) 74 18 84, à partir de midi.

Le succès de cette enquête, dont le but est de favoriser le TTP, dépend en grande partie de la collaboration de celles (et de ceux) qui estiment que la promotion du TTP est nécessaire et possible.

JURA

Intense activité des femmes

Aux Franches-Montagnes, l'Atelier de créativité a tenu son assemblée annuelle. Les cours de poterie, tissage, vannerie, émaillage sur cuivre, batik, confection de poupées, restauration de meubles anciens, sophrologie, ont connu un grand succès. Les enfants, intérressés aux activité de l'Atelier pendant les vacances, seront dorénavant reçus tous les vendredis de 15 à 18 heures.

D'autre part, une ludothèque est en voie de réalisation. Les responsables pensent l'ouvrir à Saignelégier au début 1982. Quatre communes ont décidé de participer au financement de la future ludothèque.

D'un canton à l'autre

Actuellement, on œuvre à classifier et inventorier les jeux et jouets les lundis et jeudis après-midi à la garderie d'enfants de Saignelégier, rue de France.

A Porrentruy, l'Atelier de créativité a également tenu ses assises statutaires. Le comité de l'Atelier se compose de Mmes Henriette Sanglard, Paulette Voelin, Marie-Thérèse Fridez, Anne Lachat, Sylvie Bailly, Nadia Lenglet et M. Giovanni Jermieri. Les vérificatrices des comptes sont Mmes Michèle Wilhelm et Gisèle Schneider.

L'assemblée s'est déroulée dans les locaux de l'Atelier animés par les objets réalisés en cours d'année : poteries, batiks, peintures, macramés, marionnettes et poupées. Les participantes ont bénéficié de deux métiers à tisser. Notons que l'Atelier est ouvert aux enfants et aux adultes ; ces derniers ont participé notamment à deux cours donnés en collaboration avec l'UP (poupées et vannerie). On doit l'existence d'un Magasin du Monde aux vaillantes animatrices dont les horaires sont bien chargés. Mais les résultats sont là ! Nombreux, positifs et encourageants. **(ams)**

Chez les consommatrices

C'est à Delémont que les consommatrices jurassiennes ont siégé au début du mois de mai. Elle ont désigné leur nouvelle présidente en la personne de Mme Françoise Doriot, qui remplace Mme Betty Cattin, démissionnaire. Le comité accueille deux collaboratrices, Mmes Agnès Bourquard et Suzanne Juillerat. Il a pris congé de Mme Colette Salvadé après douze ans de fécond travail.

La FRC-Jura a développé d'intéressants contacts avec les institutions cantonales.

Soulignons l'important travail des commissions (trop long à relater ici) mais époustouflant de réalisme et d'efficacité. Alimentation, information, économie d'énergie, enquêtes, programmes radio/TV, santé, marché des annonces, réparations des appareils électriques sont autant de domaines dans lesquels les consommatrices alertent, informent, décident. Un immense labeur mené avec bonne humeur ! **(ams)**

Des femmes occupent le « Jura libre »

Geste inhabituel de Roland Béguelin, rédacteur du « Jura libre » à Delémont : le numéro du 4 juin a été mis totalement à la disposition des Jurassiennes qui ont pu s'exprimer librement sur la votation du 14 juin concernant l'égalité des droits entre hommes et femmes. Il est inutile de dire que l'aubaine a été saisie au vol. L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) a largement utilisé toutes les colonnes de l'hebdomadaire qui fut, de surcroît, distribué à tous les ménages. De son côté, « L'Optique jurassienne », hebdomadaire autonomiste du Jura-Sud, a ouvert une page spéciale rédigée par des femmes en faveur du OUI, la semaine précédant le vote. **(ams)**

Le ghetto ou l'exclusion ?

Une exposition d'art du Jura a été présentée à Wattwil (SG) en avril/mai ; des artistes, hommes et femmes très connus dans la région jurassienne, ont été magnifiquement reçus avec vernissage et autorités. Le fait fut signalé dans la presse jurassienne qui citait les noms des peintres hommes, sans mentionner les femmes.

Le Bureau de la condition féminine s'est récrié en publiant les noms de Sylvie Aubry, Zéline Kohler, Jeanne-Odette, Marie-Rose Zuber, qui présentaient des bijoux, des tapisseries, des dessins et des aquarelles à Wattwil.

Le communiqué du BCF disait encore : « Si, aujourd'hui, on ne retire plus un premier prix après l'avoir accordé à un artiste dès que l'on s'aperçoit que cet artiste est une femme, comme cela se produisit pour Anne Whitney en 1871, est-il malgré tout encore utile que les artistes-femmes adoptent un pseudonyme masculin pour être citées ? « Relater une exposition en mentionnant les artistes-hommes et négliger les artistes-femmes en n'omettant qu'elles, cela s'appelle de l'exclusion. Face à l'exclusion, il convient de se rencontrer, de s'unir, de s'encourager pour briser l'isolement. Qu'on ne vienne donc plus dire que les femmes créent elles-mêmes leur propre ghetto, qu'on ne confonde plus cause et effet. »

L'allusion au ghetto remonte à une exposition-femmes qui a eu lieu à Delémont l'année dernière. En effet, un journaliste et beaucoup de gens avaient reproché à cette exposition d'être exclusivement représentative de talents féminins. C'était dans le cadre d'une journée-femme.

Comment faire pour bien faire ? Une exposition consacrée à des femmes est qualifiée de ghetto ; une exposition mixte est frappée d'exclusion ! **(ams)**

Portes ouvertes au Bureau de la condition féminine

Faute de place, nous n'avons pu donner le compte rendu d'une journée de la porte ouverte au BCF (Bureau de la condition féminine) installé à Delémont, 3, rue des Marronniers. C'était le 9 mai et manière de célébrer — ou de faire le point — de dix ans de droits de vote des femmes. Une bonne idée ! Outre la visite du BCF, le public était invité à des conférences-débats et à des spectacles. Bref, une journée instructive, gaie et réussie.

Les membres de la Commission du BCF, la responsable, Marie-Josèphe Lachat et les deux secrétaires (à mi-temps) accueillaient un nombreux public composé principalement de femmes. Parfois les enfants et les maris les accompagnaient.

Importante documentation

Trois bureaux et une salle de documentation sont à la disposition du BCF. C'est autour d'un apéritif que les convives firent connaissance des personnes et des lieux. Une importante documentation est réunie par thèmes : formation, travail, loisirs, habitat, politique, législature, famille, etc.

Une bibliothèque commence à se constituer. Elle est principalement consacrée aux problèmes des femmes. Tous les documents sont à la disposition de ceux et de celles qui veulent les consulter. On peut aussi, sur place, photocopier les textes qu'on veut emporter.

Une permanence est ouverte tous les lundis de 16 à 20 heures ; elle permet aux intéressé(e)s de s'approcher des responsables, de soumettre des problèmes ou des idées.

Toutes réunies

La journée porte ouverte n'a pas été monopolisée par le BCF. Ce dernier a tenu à associer toutes les organisations féminines du Jura qui se présentaient à la salle Saint-Georges où les conférences ont eu lieu. M. Pierre Gassmann, conseiller aux Etats, entretint son auditoire du résultat positif de la votation du 7 février 1971. L'orateur releva que ce fut une victoire d'hommes sur d'autres hommes puisqu'ils furent les seuls consultés. Puis il fit un constat d'échec en citant le petit nombre de femmes élues à tous les niveaux. M. Gassmann pense que « l'excuse » de celles qui disent ne pas s'intéresser à la politique est trop facile. Il souligna que beaucoup de femmes désirent se faire entendre, à égalité avec les hommes, au sujet de « ce qui est aussi leur vie ».

Egalité...

Mlle Marie-Josèphe Lachat présenta un exposé sur les changements qui devraient intervenir après la votation positive du 14 juin. Puis plusieurs représentantes d'associations politiques et syndicales répondirent à de nombreuses questions relatives à l'égalité des droits.

C'est en musique — des chansons-femmes — avec Christine Schafner et avec la Troupe de la Tortue, de Genève, Anne Berberat, Pascale Amiot, Agnès-Maritza Boulmer qui présenta des sketches sur les éternels clichés de la vie des femmes que se termina la journée.

Anne-Marie Steullet

VAUD

Une table ronde autour « du jeune qui se drogue »

Le cours de correspondance des *Unions chrétiennes féminines vaudoises*, intéressant de nombreuses femmes dans le canton, semble constituer de plus en plus l'activité de base de leurs sections. Ces derniers mois, 129 groupes composés de quelque 1 300 membres des UCF ont suivi le cours consacré à la lecture et à l'analyse du livre de Jacques Guillon : « Cet enfant qui se drogue, c'est le mien ».